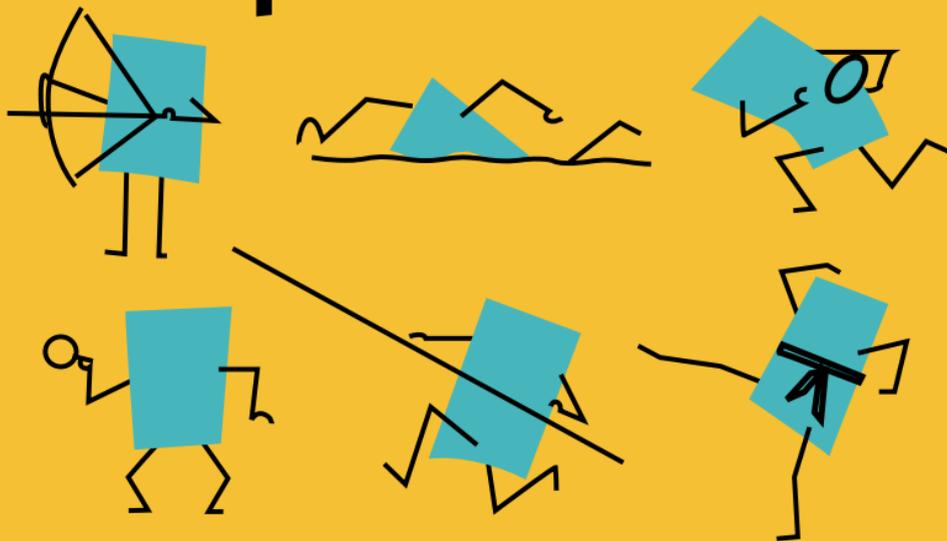


Pass'sports - 2023-2024



ville-arles.fr



ARLES
Patrimoine mondial
de l'Humanité



Éditorial

Le sport, à pratiquer sans modération

Transmettre les valeurs du travail d'équipe, d'égalité, de discipline, de persévérance et de respect que porte le sport, réparer les infrastructures, pour permettre aux plus jeunes comme aux plus fragiles de profiter des bienfaits du sport : c'est aussi l'ambition que nous renouvelons chaque année, pour le territoire du Grand Arles. Les résultats sont là, puisque le nombre de licenciés augmente ainsi que les trophées remportés par les Arlésiens dans de très nombreuses disciplines.

Aussi, nous sommes heureux de reconduire le Pass'sports cette année. Destiné aux jeunes et moins jeunes Arlésiens, il permet de bénéficier d'une réduction de 35 € sur l'adhésion à une association sportive agréée, d'un tarif préférentiel dans nos piscines municipales mais aussi de réductions auprès des commerçants partenaires, que nous remercions pour leur engagement.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et une magnifique saison sportive 2023-2024 qui célèbrera aussi, les vertus de l'Olympisme en France, avec un passage de la flamme olympique à Arles le 12 mai 2024.

Patrick de Carolis
Maire d'Arles
Président de la communauté
d'agglomération ACCM

Sibylle Laugier-Serisanis
Adjointe au Maire
en charge du Sport

UN PASS'SPORTS POUR QUOI FAIRE ?

6 € EN VENTE À PARTIR DU 28 AOÛT 2023



Le Pass'sports donne droit à des réductions

- Lors de l'inscription dans les associations sportives arlésiennes agréées
- À l'entrée des piscines municipales d'Arles
- Chez les commerçants partenaires de l'opération

Pour qui ?

- Les Arlésiens de 5 à 18 ans dont les parents sont non-imposables sur le revenu
- Les étudiants
- Les retraités arlésiens non-imposables sur le revenu
- Les Arlésiens bénéficiaires de la PUMA et CSS*
- Les Arlésiens bénéficiaires du RSA**
- Les Arlésiens demandeurs d'emploi
- Les Arlésiens bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)



Où se le procurer ?

- En ligne sur le site : demarches.arles.fr
« Je souhaite obtenir la carte pass'sports »
Sur rendez-vous à la direction des Sports de la Ville
tél. 04 90 49 36 85
- Attention ! Nombre de cartes limité

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité ou le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Un document justifiant la situation du bénéficiaire (étudiant, non-imposable...)

* PUMA : Protection universelle maladie

CSS : Complémentaire santé solidaire

** RSA : Revenu de solidarité active



Les partenaires du Pass'sports

DECATHLON
Cap Fourchon



INTERSPORT
Cap Fourchon



RS CYCLES
Cap Fourchon

SPORT 2000
Shopping Promenade



Renseignements

DIRECTION DES SPORTS DE LA VILLE
04 90 49 36 85

OFFICE DES SPORTS
04 90 49 96 40



**EN VENTE DÈS LE
28 AOÛT**

